

Technicum cantonal de Saint-Imier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **30 (1959)**

Heft 9

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824850>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

perdu. Je suis loin de regretter ce détour ; nous avons gagné à faire ce voyage, d'ailleurs pour moi très intéressant ; je suis d'autant mieux préparé à un établissement dans un pays où la religion est la base de toutes les relations sociales, où les lois sont des lois, où l'industrie soutient, seconde tous les efforts, prévient le travail, où des routes mènent dans les terres vierges, et où, d'après toutes apparences, se prépare une activité étonnante, le champ futur de la civilisation fuyant devant le retour de la barbarie en Europe... »

Nos compatriotes semblent avoir rencontré aux Etats-Unis des conditions de vie qui leur convenaient mieux que celles du Brésil. Adolphe Bandelier, pour sa part, ouvrit un institut de crédit à Highland (Détroit), et il occupa le poste de Consul suisse dans cette ville. Son fils, Adolphe-François Bandelier, fit une brillante carrière scientifique et se spécialisa dans l'étude des problèmes archéologiques et ethniques de l'Amérique centrale. Il fit de nombreuses expéditions au Pérou et en Bolivie, et fut chargé par l'Institut Carnegie, en 1913, des études préliminaires pour une histoire documentaire des Indiens Pueblos. On le voit, la famille Bandelier, qui avait donné au canton de Berne deux conseillers d'Etat (Adolphe et son frère Alphonse, le gendre du doyen Morel), s'illustra également, d'une façon inattendue, dans ce Nouveau-Monde où l'un des siens, déçu par la politique, était allé chercher fortune.

Charles JUNOD

Technicum cantonal de Saint-Imier

Le premier rapport annuel du Technicum cantonal de Saint-Imier vient de nous parvenir. C'est aussi le 93^e de l'Ecole d'horlogerie et de mécanique, fondée en 1866 et qui est devenue, sous son nouveau nom, une institution cantonale depuis le 1^{er} janvier 1959. Elle est subventionnée par la Confédération et la commune de Saint-Imier. Elle dépend maintenant directement de la Direction de l'économie publique du canton de Berne.

Le Technicum de Saint-Imier offre à nos jeunes gens une formation professionnelle complète dans trois disciplines, l'horlogerie, la mécanique, l'électricité à courant faible. Il comprend deux divisions, la division technique et la division pratique.

La division technique forme :

des techniciens en horlogerie (5 ans) ;

des techniciens en mécanique (6 ans) — machines-outils.

La première moitié du temps des études est consacrée à la formation pratique et la seconde aux études techniques proprement dites. Le technicien doit comprendre le langage de l'ingénieur, les mathématiques, et parler celui de l'ouvrier, le dessin coté, le travail pratique.

La division pratique forme des praticiens, soit

en horlogerie :	des rhabilleurs, des outilleurs, des praticiens, des régleuses ;
en mécanique de précision :	des mécaniciens, des faiseurs d'étampes ;
en électricité à courant faible :	des radio-électriciens.

Le technicum a admis, en février 1959, 40 candidats sur les 50 qui se sont présentés en division pratique, et 14 candidats techniciens, dont 5 conditionnellement sur les 15 qui se sont présentés.

Il a délivré, en 1959, des diplômes de fin d'apprentissage à :

6 horlogers praticiens ;
1 mécanicien faiseur d'étampes ;
4 mécaniciens de précision ;
4 radio-électriciens ;
6 régleuses

et délivrera cet automne des diplômes à :

5 horlogers rhabilleurs.

Huit candidats techniciens ont subi avec succès les examens du diplôme, soit : 3 techniciens horlogers et 5 techniciens mécaniciens.

Nous souhaitons au nouveau Technicum cantonal de Saint-Imier un développement digne des espoirs qu'il a suscités et saisissons cette occasion pour en rappeler l'existence à nos membres et à nos lecteurs.

La rédaction.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Baisse des livraisons horlogères destinées à l'Océanie. — Les exportations à destination de l'Océanie ont enregistré une sensible diminution et ont atteint, au terme des six premiers mois de l'année, le montant de 6,1 millions de francs (contre 7,9 millions de francs). La détérioration enregistrée sur les marchés océaniques se chiffre donc à 23 %.

Le nombre de montres expédiées vers cette partie du monde — 219 139 pièces contre 275 540 pièces — a diminué de 20,5 %. La valeur des livraisons de montres s'est abaissée de 7,2 millions de francs à 5,5 millions de francs, d'où un recul de 1,7 million de francs ou de 24 %. Ces chiffres dénotent que, dans cette partie du monde également, la préférence se porte sur des articles meilleur marché.

La baisse enregistrée dans les exportations à destination de l'Océanie est la conséquence, essentiellement, de l'évolution des exportations vers l'Australie, qui ont baissé de 6,2 millions de francs à 4,8 millions de francs, ainsi que vers la Nouvelle-Zélande, à destination de laquelle les expéditions ont baissé de 1,5 million de francs à 1 million de francs. L'Océanie française et les autres îles d'Océanie ont également acheté moins de produits horlogers suisses, tandis que l'Océanie britannique et les possessions des Etats-Unis dans cette partie du monde accroissent leurs importations de produits de notre industrie.

Les exportations horlogères durant le premier semestre de 1959. — Dans l'ensemble, les exportations horlogères du premier semestre de